

MÉTHODOLOGIE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE « CAUSONS LOGEMENT »

L'enquête « **Causons logement** » vise un objectif de 1500 questionnaires remplis d'ici la fin de l'année 2020 (voire le début de l'année 2021 étant donné le contexte de la crise sanitaire). Pour atteindre cet objectif, un dispositif d'enquête mobilisant deux supports principaux (questionnaire papier, questionnaire numérique) a été mis en place par l'Union régionale interprofessionnelle CFDT Île-de-France.

In fine, l'enquête « **Causons logement** » a vocation à se traduire par deux grands types d'actions syndicales : la rédaction d'un **livre blanc sur le logement à l'échelle régionale** (à l'horizon du printemps 2021) et l'élaboration d'**actions visant à faire du logement un élément constitutif du dialogue social** et mises en œuvre localement par les équipes syndicales avec le possible appui de l'Union régionale.

Pour favoriser ces actions à l'échelle des entreprises ou administrations, le dispositif d'enquête prévoit, en plus du « lien générique » qui s'adresse à l'ensemble des travailleurs franciliens, l'envoi de « **liens personnalisés** »

vers le questionnaire numérique de « **Causons logement** ».

À travers cette procédure, il s'agit de permettre à l'Union régionale de faire des restitutions des résultats de l'enquête sur les entreprises ou administrations dont les équipes syndicales ambitionnent de bâtir une action revendicative en matière de logement.

Cette méthodologie s'adresse plus spécifiquement aux équipes syndicales souhaitant bénéficier d'une restitution ciblée de l'enquête sur leur périmètre (même s'il renferme des indications qui concernent l'ensemble des équipes participant à l'enquête).

Il est structuré en trois temps correspondant au découpage chronologique de l'enquête :

- L'organisation préalable de l'enquête (1).
- La réalisation de l'enquête en tant que telle (2).
- L'action syndicale susceptible de résulter de l'enquête (3).



1. L'organisation préalable de l'enquête

L'enquête repose sur un dispositif mixte de diffusion du questionnaire qui comporte deux types de liens vers le questionnaire numérique :

- un **lien générique** envoyé dans l'Info rapide du 5 novembre 2020 qui vise à assurer une diffusion large auprès des salariés ou agents franciliens dans un grand nombre de lieux de travail, mais qui ne permet pas de faire de retours ciblés,
- des **liens personnalisés** adressés par l'Union régionale aux équipes syndicales qui en formulent la demande, afin de permettre des restitutions ciblées des résultats de l'enquête à l'échelle de l'entreprise ou administration, et le cas échéant de contribuer à la construction

Le lien personnalisé adressé à l'équipe syndicale est spécifique à l'entreprise, à l'administration ou au site : s'il est transmis à une autre équipe ou à des personnes travaillant dans une autre entreprise, le retour ciblé ne sera pas possible.

d'actions revendicatives en matière de logement à cette même échelle.

L'Union régionale se tient à la disposition des équipes syndicales et joue un **rôle d'appui** tout au long de la réalisation de l'enquête.

Ce rôle passe notamment par la mise à disposition de plusieurs outils :

- Le **questionnaire PDF à imprimer** (ou des versions déjà imprimées).
- Un **lien personnalisé** permettant d'accéder au questionnaire de l'enquête en ligne.
- Et, à la fin de l'enquête, un **lien vers un site Internet** permettant d'accéder aux résultats de l'enquête.

2. La réalisation de l'enquête

Le temps de réponse aux 24 questions est de 10 à 15 minutes.

L'Union régionale se tient à la disposition des équipes syndicales pour échanger avec elles si elles le souhaitent sur les dimensions très concrètes de l'organisation de l'enquête.

Pour diffuser le questionnaire, l'équipe syndicale dispose de deux supports : le questionnaire papier et le questionnaire numérique. Chacun a ses avantages et ses inconvénients :

- d'un côté, le questionnaire papier favorise la construction d'un **lien de proximité** avec

les salariés/agents, mais contraint l'équipe syndicale à prévoir du **temps pour saisir** les réponses sur la plateforme en ligne (voir encadré sur la saisie du questionnaire numérique).

- de l'autre, le questionnaire numérique est plus « désincarné » mais également **plus facile à diffuser** – a fortiori dans le contexte actuel de crise sanitaire où l'importance du télétravail diminue les possibilités d'aller au contact des salariés ou agents sur les lieux de travail.

En dépit des contraintes imposées par la crise sanitaire et par le confinement instauré à la fin du mois d'octobre, des alternatives peuvent être trouvées pour permettre à l'enquête de toucher les salariés en télétravail ou dont le niveau élevé de la charge de travail complique la réalisation de l'enquête sur le lieu de travail.

Plusieurs modalités d'administration de l'entre-

tien peuvent être envisagées en ce sens : **remplir le questionnaire par téléphone** (le militant saisit directement sur l'application numérique les réponses recueillies auprès du répondant), administrer le questionnaire dans le cadre d'un **entretien organisé en visioconférence** avec un ou plusieurs répondants (chaque répondant saisissant lui-même ses réponses sur l'application numérique), etc.

LA SAISIE DU QUESTIONNAIRE PAPIER SUR L'APPLICATION NUMÉRIQUE

La saisie sur le questionnaire numérique des réponses recueillies via les questionnaires papiers constitue une phase essentielle du processus d'enquête.

Pour mener à bien cette étape, il convient d'abord pour l'équipe syndicale de s'assurer qu'elle dispose bien des **effectifs suffisants**. Le travail de saisie ne représente pas une charge démesurée si le travail est réparti entre un nombre suffisant de militants. Avec un peu d'entraînement, la saisie d'un questionnaire ne prend que quelques minutes.

Pour saisir un questionnaire, il faut ensuite intégrer quelques règles de fonctionnement :

- Le questionnaire numérique a été conçu de manière à permettre au répondant (ou au militant qui saisit les réponses d'un travailleur) de **revenir en arrière** en cliquant sur les cartouches oranges « précédent » et « suivant » en bas du questionnaire.
- La saisie du questionnaire est terminée une fois que le répondant a cliqué sur la cartouche « **Valider & terminer** » sur la dernière page. Faute de validation finale, les réponses saisies ne pourront pas être prises en compte

dans les résultats ni dans les traitements statistiques opérés au terme de l'enquête.

- Le répondant a la possibilité de **revenir en arrière** pour modifier ses réponses, y compris dans les cas où il a déjà validé la saisie du questionnaire.
- Il n'est en revanche plus possible de modifier les réponses saisies pour un questionnaire une fois que l'on a commencé la saisie d'un nouveau questionnaire ou que l'on a supprimé la fenêtre de navigation internet.

Le questionnaire numérique comporte une **question cachée**. Il s'agit de la question 5, qui ne s'affiche que lorsque l'on coche la réponse « non » à la question 4.

Enfin le questionnaire comporte plusieurs **questions à champs ouverts**, dont certaines ont vocation à permettre aux répondants d'exprimer un ressenti, un témoignage ou une opinion (questions 15.1, 15.2, 16 et 24). Afin d'analyser les réponses obtenues pour ces questions, il est important que l'équipe syndicale conserve les questionnaires papiers qui seront retournés à l'Union régionale, en contact avec son syndicat.

3. L'action syndicale résultant de l'enquête

La fin de l'enquête marque le début d'une nouvelle séquence qui vise à mettre l'enquête au service d'une action syndicale sur le logement. Cette séquence comporte plusieurs temps.

Elle repose en premier lieu sur **l'analyse des résultats**. Cette analyse est prise en charge par l'Union régionale et restituée à l'équipe syndicale, au syndicat. Elle peut être la base pour élaborer une action syndicale dans l'entreprise, l'administration.

La **présentation des résultats aux salariés ou agents**, du diagnostic de la situation ainsi que la manière dont l'équipe compte s'en saisir sur le plan syndical, constitue une seconde étape essentielle. Il s'agit à cette occasion de positionner l'équipe syndicale, et plus largement la CFDT, comme engagée et mobilisée sur la question du logement. C'est notamment dans cette phase que l'implication spécifique de la CFDT – organisation syndicale en pointe sur la question du logement – peut être mise en évidence.

La restitution aux enquêtés constitue de ce point de vue un moment crucial. Elle permet de redonner la parole aux salariés ou agents à

partir des résultats recueillis, et ainsi d'affiner l'analyse et de mieux orienter les actions à conduire en associant pleinement les personnes enquêtées à la démarche. De cette manière, les échanges peuvent permettre d'approfondir une question qui n'était pas apparue à l'élaboration du questionnaire ou qui n'avait pas été retenue. En adhérant au projet, il sera en outre plus facile pour les salariés ou agents d'appréhender une adhésion à la CFDT.

Dès lors avec les éléments de connaissance et pistes d'action produits tout au long du processus, l'ouverture d'un **dialogue social constructif avec les directions** pourra être initié. Des actions pourront également être envisagées au terme de ce processus à l'échelle des territoires (collectivités locales). L'ensemble de ces actions mises en œuvre sur le terrain auront vocation à compléter l'intervention menée par l'Union régionale à l'échelle régionale sur la base de l'enquête : élaboration d'un livre blanc, relai des propositions du livre blanc dans les instances régionales dans laquelle la CFDT siège : comité régional de l'habitat et de l'hébergement, conseil économique, social et environnemental régional, etc.